



Report de la CAP mobilité des ASS

Le 14 novembre 2016

Suite à l'interpellation que vos élus CGT-FSU ont adressée à l'administration concernant les difficultés rencontrées sur certains services (retard dans l'envoi de la circulaire de mobilité et/ou de son additif, délais trop courts pour l'envoi des mémoires de proposition d'avancement), le secrétariat général a proposé le report de la CAP prévue les 15 et 16 novembre.

Si ces dysfonctionnements sont entièrement de la responsabilité de l'administration, il n'en apparaît pas moins que le maintien de la CAP aux dates initialement prévues n'aurait pas permis un examen objectif des situations individuelles des agents.

Aussi, nous avons accepté le report de la CAP, qui se tiendra donc les 1er et 2 décembre 2016. Ce report de deux semaines n'entraînera pas de changement dans les dates de prise de fonction des assistants sociaux qui obtiendront leur mobilité au 1er mars 2017.

Les représentants CGT/FSU à la CAP des ASS Justice